Cette formation en apprentissage vous ouvre les portes de votre futur métier. Elle va vous permettre de :

- Devenir un professionnel de la Petite Enfance
- Découyrir le secteur professionnel de la Petite Enfance
- **Développer** votre sens relationnel, vos capacités d'adaptation
- Prendre **confiance** en vous
- Maîtriser des techniques professionnelles

Vous aimez être en relation avec les jeunes enfants et contribuer à leur éveil et leur bien-être, Faites-en votre profession.

### LES PLUS DE LA FORMATION

Intégrer cette formation en deux ans, c'est aussi :

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec un temps de soutien à chaque session de formation et en milieu professionnel
- Effectuer un voyage à l'étranger
- Réaliser des **animations** socio-culturelles et artistiques
- Obtenir la formation de Sauveteur Secouriste du Travail

## **LES METHODES PEDAGOGIQUES**

Les apprentissages sont facilités par l'échange, l'expérience et la découverte personnelle :

- Mise en commun des connaissances particulièrement dans les matières professionnelles et techniques
- Mise en place de **projets** suite au voyage, animation avec enfants...
- Semaines à thèmes avec des intervenants et des visites d'études

## **VOTRE STATUT**

- Salarié d'un organisme dans le domaine de la Petite Enfance : crèche, halte-garderie, accueil de loisirs, école maternelle, Maison d'Assistante Maternelle (MAM), collectivité locale...
- Rémunéré sur un pourcentage du SMIC en fonction de la réglementation en vigueur (voir livret de l'apprentissage du Conseil Régional de la Région Centre)

# RYTHME DE L'ALTERNANCE

- lacksquare 34 semaines en milieu professionnel par an
- 13 semaines en centre de formation par an en Maison Familiale Rurale sur 2 sites (Férolles / Ste Geneviève-des-bois)



# **CAP PETITE ENFANCE EN APPRENTISSAGE** SERVICES AUX PERSONNES - SANTE - SOCIAL

### **VOTRE PROGRAMME**

13 semaines de formation par an, comprenant :

- Des modules d'enseignement généraux et professionnels
- Des pratiques professionnelles : techniques d'animation, de puériculture, économie sociale et familiale, techniques culinaires, entretien du cadre de vie...

34 semaines par an en milieu professionnel



#### LA POURSUITE DE VOS ETUDES

Après le CAP Petite Enfance, vous pouvez accéder :

- En seconde année de Bac Professionnel en classe de 1<sup>ère</sup> dont le Bac Pro "SAPAT" (services aux personnes et aux territoires)
- Aux concours de la fonction publique : ATSEM
- À la formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports)

### **LES DEBOUCHES**

Après le CAP Petite Enfance, vous pouvez :

- Passer le concours pour être ATSEM
- Être assistante maternelle
- Travailler dans une crèche ou garderie
- Être animatrice en périscolaire ou accueil de loisirs
- Garder les enfants au domicile de leurs parents en étant salarié

## **COMMENT ENTRER?**

- Après une classe de 3<sup>ème</sup> ou
- Après un CAP, un BEP, un BAC PRO ou
- Etre âgé de 16 ans à la signature du contrat d'apprentissage et
- Trouver un maître d'apprentissage et signer son contrat pour les deux années de formation en structures privées ou publiques



MAISON FAMILIALE RURALE DE FEROLLES

7 Route de Darvoy - 45150 Férolles Tél. 02.38.59.73.04 - Fax. 02.38.59.89.67

mfr.ferolles@mfr.asso.fr - http://www.mfr-ferolles.com

ANIMATION ALTERNANCE VENTE ECO

SANITAIRE ET SOCIAL SERVICES AUX PERSONNES APPRENTISSAGE